

STATUT DU PROJET DE LOI

- ❖ Loi en construction
- ❖ Lien du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets :

ÉTAPES DE LA DISCUSSION

1 ^{ère} lecture Assemblée nationale			1 ^{ère} lecture Sénat			Commission mixte paritaire			Loi
10/02/21	19/03/21	04/05/21	04/05/21	27/05/21	14/06/21	12/07/21		20/07/21	À venir

LE DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE (DPE)



Établi aux frais du vendeur, il est fourni en cas de vente ou de location et figure sur les annonces des agences immobilières.

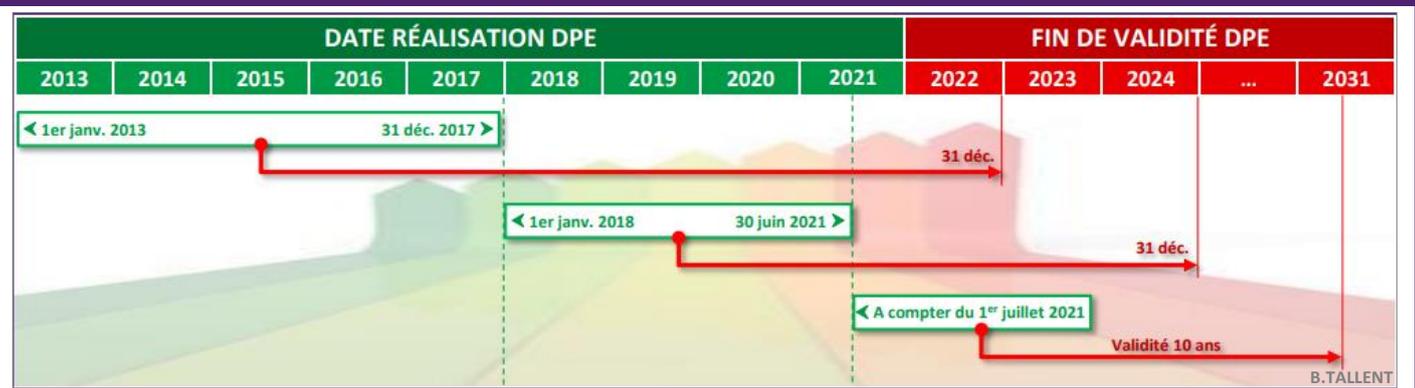
DEPUIS LE 1^{er} JUILLET 2021 :

- ↳ Le calcul du DPE élimine la méthode sur factures et s'appuie sur les seules caractéristiques physiques du logement
- ↳ Le DPE devient opposable au même titre que les autres diagnostics du bâtiment

DÈS 2022 : Obligation de réaliser un audit énergétique lors de la vente d'un bien classé F ou G.

DÈS 2025 : Obligation de réaliser un audit énergétique lors de la vente d'un bien classé E.

DPE : DURÉE DE VALIDITÉ



DPE : CONTRAINTES LOCATIVES



TEXTES

Arrêté du 31/03/2021 relatif au DPE pour les bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation en France métropolitaine	
Arrêté du 31/03/2021 modifiant diverses dispositions relatives au DPE	
Arrêté du 31/03/2021 relatif aux méthodes et procédures applicables au DPE et aux logiciels l'établissant	
Décret n° 2020-1609 du 17/12/2020 relatif au DPE et à l'affichage des informations relatives à la consommation d'énergie des logements...	
Décret n° 2020-1610 du 17 décembre 2020 relatif à la durée de validité des diagnostics de performance énergétique	